

## Compte rendu de séance

Séance du 16 juin 2021

L' an 2021 et le 16 juin à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la **Salle communale** de La Lande Chasles, à huit clos en respect des règles sanitaires en vigueur sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire.

**Présents** : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, M. CANTIN Jeannick, Mr BERSON Christophe, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mr LECLERC Sylvain, Mr MIGNOT Raymond, Mlle PERROCHON Morgane, Mme POIRRIER Angélique, Mr ROUSSIASSE Joël et Mr SAMSON Thierry.

**Excusé(s)** : Mme PORCHERON Léa

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 10/06/2021

**Date d'affichage** : 10/06/2021

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur  
le : 17/06/2021

et publication ou notification  
du 17/06/2021

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme Sylvaine AUBERGEON

## SOMMAIRE

L'ordre du jour est le suivant :

- Délibération devis photovoltaïque
- Délibération « règlement salle des fêtes » et « nouveaux tarifs »
- Salle communale : décision travaux cuisine
- Devis toiture local technique
- Élections du 20 et 27 juin 2021 : organisation tenue bureau de vote
- Nomination coordinateur communal de recensement de population 2022
- Challenge des élus
- bulletin municipal 1er semestre 2021
- « Nettoyons la nature » - samedi 25 septembre 2021
- Plan canicule
- Questions diverses

La réunion commence par une présentation de Monsieur Gilles POIRIER, Ingénieur agronome, sur « l'intérêt pratique du fauchage raisonné pour la commune de LA LANDE CHASLES ».

### **1 - Délibération devis photovoltaïque – Réf : 2021/28**

Monsieur le Maire apporte un complément d'informations concernant le projet photovoltaïque suite à la délibération 2021/27 prise lors de la séance du 05 mai 2021 à savoir :

Le montant total du projet est de l'ordre de 43 765,00 H.T. : Et le montant sollicité auprès de la Région est de 8 583,00 H.T.

Dépenses	Montant HT	Recettes attendues	Montant HT	Taux de participation
<b>Travaux</b>	<b>43 765,00 €</b>	<b>DETR</b>		<b>0%</b>
Devis 36 kw Atelier des énergies	29 506,00 €	<b>FSIL/DSIL</b>		<b>0%</b>
Devis 9 KW autoconsommation	10 159,00 €	<b>FRDC</b>	8 583,00 €	<b>20%</b>
				<b>0%</b>
Bureau contrôle	1 500,00 €	<b>Fonds de concours intercommunal</b>		<b>0%</b>
Etude structure	1 000,00 €	<b>SIEML</b>	850,00 €	<b>2%</b>
Raccordement ENEDIS	1 100,00 €	<b>Commune - autofinancement</b>	34 332,00 €	<b>78%</b>
Tranchée raccordement	500,00 €			
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	<b>0,00 €</b>			
Architecte				
SPS				
<b>Total</b>	<b>43 765,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>43 765,00 €</b>	<b>100%</b>

### **2 - Délibération « règlement salle des fêtes » et « nouveaux tarifs » - Réf : 2021/29**

Monsieur le Maire informe le conseil que le tarif de la location de la Salle des fêtes est inchangé depuis plusieurs années et qu'il faudrait apporter des précisions complémentaires aux règlements intérieurs.

Après discussion, le conseil municipal fixe les tarifs d'utilisation de la salle communale suivant : applicables à compter de ce jour pour toute nouvelle réservation et restent inchangés pour les réservations en cours.

Après délibération, et quelques modifications apportées, le conseil municipal approuve le nouveau règlement.

Le nouveau règlement est disponible sur le site internet communal ou en mairie

### **3 - Délibération Salle communale : décision travaux cuisine – Réf : 2021/30**

Suite à la visite de la commission de sécurité, Monsieur le Maire propose de remplacer les deux portes accès chambre froide et couloir et accès sur l'extension, en fourniture de portes coup feu.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer le devis de la menuiserie BUSSON Patrick pour un montant de 1 424,52 H.T.

### **4 - Délibération dé moussage toiture mairie – Réf : 2021/31**

Monsieur le Maire indique que le toit de la mairie nécessite un entretien de dé moussage.

Après concertation, le conseil approuve le devis de l'entreprise CHEVALLIER Pascal pour un montant de 840,00 euros H.T. Et autorise Monsieur le Maire à faire le nécessaire

## **5 - Délibération Toiture local technique – Réf : 2021/32**

Monsieur le Maire précise au conseil municipal que de nombreuses fuites sont apparues et que le local technique nécessite des réparations de maçonnerie, redressage charpente et couverture d'ardoises.

Après consultation et délibération, le conseil municipal accepte et autorise Monsieur le Maire à signer les devis des entreprises suivantes :

- Entreprise CHEVALLIER Pascal pour le redressage de charpente et couverture d'ardoises pour un montant H.T. : 3 202,25 euros
- Entreprise CHARBO Maçonnerie pour travaux de réparation d'une porte de hangar et maçonnerie pour un montant H.T. : 1 682,21 euros

## **6 - Délibération coordinateur communal de recensement de la population – Réf : 2021/33**

Monsieur le maire précise que le recensement prévu en 2021 n'ayant pas eu lieu, il est donc nécessaire de désigner un coordinateur communal pour 2022 chargé de mettre en place l'organisation, la logistique et d'assurer l'encadrement et le suivi régulier de l'agent recenseur.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour : Madame Sylvaine AUBERGEON (secrétaire de mairie).

## **7- Délibération Tables pique-nique – Réf : 2021/34**

Monsieur le Maire propose l'achat de tables de pique-nique auprès des terrains de pétanque.

Après délibération, le conseil émet un avis favorable pour

- l'achat de deux tables béton rectangulaire supports blancs, et tables et bancs en colorie marron
- Et autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise « SARL NET COLLECTIVITES » pour un montant de 1 872,49 euros HT

## **8 - Élections du 20 et 27 juin 2021 : élections départementales et régionales**

Une première organisation pour la constitution du bureau de vote avait été établie lors de la dernière réunion de conseil et confirmée ce jour :

### Bureaux de vote du 20 juin 2021

8h – 12 h	BERSON Christophe PORCHERON Léa	15h – 18h	CANTIN Jeannick ROUSSIASSE Joël
	PERROCHON Morgane POIRRIER Angélique (8h-10h) LECLERC Sylvain (10h-12h)		SAMSON Thierry ROUXEL Jean-Christophe
12h – 15h	DESCHAMPS Jean-Luc MIGNOT Raymond		
	ROUXEL Nathalie ROUXEL Jean-Christophe		

## Bureaux de vote du 27 juin 2021

8h – 12 h	BERSON Christophe PORCHERON Léa	15h – 18h	CANTIN Jeannick ROUSSIASSE Joël
	PERROCHON Morgane POIRRIER Angélique		SAMSON Thierry ROUXEL Jean-Christophe
12h – 15h	DESCHAMPS Jean-Luc MIGNOT Raymond		
	LECLERC Sylvain ROUXEL Jean-Christophe		

### **9 - Challenge des élus**

Rappel: La fédération des jeux de boules de fort de SAUMUR lance son challenge « Agglo élus Saumur Val de Loire 2021 » réservé aux conseillers municipaux

Inscription jusqu'au 30 juin prochain.

### **10 – Bulletin municipal sortie fin juin 2021**

Monsieur Le Maire présente le bulletin municipal pour le premier semestre 2021.

Le conseil municipal émet un avis favorable. Il sera distribué fin juin ou début juillet 2021.

### **11 – Plan canicule**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal le besoin de reconduire le plan ORSEC « canicule » pour 2021

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire le nécessaire auprès des administrés.

### **12 - « Nettoyons la nature »**

Monsieur le Maire propose de reconduire l'opération nettoyage organisée au niveau national. Sacs, poubelles gants et chasubles seront distribués aux participants gratuitement.

Le rendez vous est prévu à 10 heures devant l'aire de pique-nique le samedi 25 septembre 2021.

### **13 – Questions diverses**

Monsieur le Maire signale que le puits à BLOU n'est plus en état de marche et que la locataire s'est branchée à l'eau de ville. Après discussion, le conseil municipal émet un avis défavorable pour d'éventuelles réparations.

Suite à la décision du conseil municipal de ne plus faire de cuisson dans la salle communale, le piano-cuisine sera retiré de l'actif de la commune.

Séance levée à : 23h00

Prochain conseil municipal, le mercredi 08 septembre 2021 à la salle communale.

En mairie, le 06 mai 2021  
Le Maire  
Jean-Christophe ROUXEL

